

Soutenez

L'HERMIONE

FAITES UN DON A LA FONDATION HERMIONE

SOUS ÉGIDE DE LA FONDATION AGIR CONTRE L'EXCLUSION (FACE)

Bien plus qu'un navire, *L'Hermione* est aussi un lieu de travail, de transmission, d'apprentissage, de mixité sociale, de cultures, d'évènements et de convergence des acteurs économiques. C'est un véritable tiers-lieu favorisant le partage et la cohésion sociale.

La Fondation Hermione participe activement à financer les actions de promotion des métiers, d'engagement citoyen et bénévole, de formation et d'insertion mises en œuvre par l'Association Hermione - La Fayette tout autour de la frégate, actuellement en restauration au port de Bayonne..

La Fondation Hermione est habilitée à recevoir les dons des personnes physiques et morales, sous l'égide de FACE (Fondation Agir Contre l'Exclusion).

Déduisez votre don de vos impôts

Vous êtes assujéti à l'impôt sur le revenu :
66% du montant de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu.

Exemple : un don de 100€ vous revient à 34€.

Vous êtes assujéti à l'impôt sur la fortune :
75% de votre don à la Fondation Hermione est déductible de votre impôt sur la fortune.

Exemple : un don de 100€ vous revient à 25€.

Votre entreprise est assujéti à l'impôt sur les sociétés :

60% du montant de votre don à la Fondation Hermione est déductible de votre impôt sur les sociétés.

Chaque soutien compte !

Nous nous engageons à affecter l'ensemble des dons aux projets définis dans l'objet de la Fondation :

- soutenir la connaissance des métiers manuels, en particulier ceux de la construction navale ;
- former des jeunes volontaires (bénévoles) à la manœuvre d'un grand voilier ;
- promouvoir les filières de métiers et des processus d'apprentissage insuffisamment valorisés.



Contactez-nous en écrivant à
fondation@hermione.com
WWW.FONDATIONHERMIONE.ORG

Fondation
HERMIONE



Sous l'égide de la Fondation Agir Contre l'Exclusion



Sous l'égide de la Fondation Agir Contre l'Exclusion

BULLETIN DE DON



Oui, je soutiens et je fais un don à la Fondation

Hermione d'un montant de : €

Un reçu fiscal vous sera adressé par la Fondation FACE.

Nom - prénom :

Date de naissance* :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone :

Courriel : @.....

VOUS POUVEZ AUSSI EFFECTUER VOTRE DON PAR CARTE BANCAIRE SUR WWW.FONDATIONHERMIONE.ORG ACCES DIRECT EN SCANNANT :



- J'accepte de recevoir les informations, invitations et lettres d'informations de la Fondation Hermione
- J'accepte également de recevoir les informations, invitations et lettres d'informations de l'Association Hermione - La Fayette.

Signature de la donatrice / du donateur :

Coupon-réponse accompagné du chèque de règlement (à l'ordre de la Fondation Hermione) à renvoyer à :

**Fondation Hermione
Place Amiral Dupont
17300 Rochefort cedex**

* Information facultative

Protection de vos données à caractère personnel

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Fondation Hermione sous égide de la Fondation Face. Elles sont destinées à l'équipe interne et aux tiers mandatés par la Fondation à des fins de gestion interne, pour vous envoyer votre reçu fiscal, pour répondre à vos demandes, vous adresser des communications et faire appel à votre générosité et ce, dans l'intérêt légitime de la fondation. Vos données peuvent faire l'objet d'un échange avec l'association Hermione - La Fayette. Vous pouvez vous y opposer en cochant la case ci-contre . Les données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées et ne sont pas transférées en dehors de l'Union Européenne. Conformément à la loi informatiques et libertés modifiée, vous disposez d'un droit d'opposition à l'utilisation de vos données personnelles ainsi que d'un droit d'accès, de rectification, à la limitation et d'effacement. Enfin, vous pouvez définir le sort de vos données après votre mort. Vous pouvez adresser votre demande par courrier postal à la Fondation Hermione, place Amiral Dupont 17300 Rochefort Cedex ou par mail à fondation@hermione.com. Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL.